

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 18975**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement spécialité Aquaculture durable et gestion de la qualité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Savoie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

212 Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y.c. vétérinaire)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

La licence professionnelle « Protection de l'environnement spécialité Aquaculture durable et gestion de la qualité » forme des professionnels de la filière aquacole capables de prendre en compte les dimensions techniques, économiques, commerciales, environnementales d'une entreprise de production aquacole. Cet objectif impose de solides connaissances du milieu aquatique, support de l'activité et nécessité de maîtriser les différentes techniques d'élevage. Le respect de l'environnement passe par l'évaluation de l'impact de l'activité puis l'étude des procédés permettant d'en limiter les effets. L'objectif final du professionnel est la mise en marché d'un produit écologiquement acceptable, économiquement rentable et correspondant à la demande de qualité du consommateur.

Principales compétences acquises :

- Contribuer à la définition et au développement d'une politique qualité dans les secteurs de la production et de la valorisation des poissons et produits de la mer,
- Appliquer les textes législatifs et réglementaires régissant l'activité aquacole,
- Analyser l'écosystème sous-marin,
- Evaluer l'impact de l'activité productive sur le milieu aquatique puis étudier les procédés permettant d'en limiter les effets et proposer des solutions pour la préservation de l'environnement,
- Etre capable d'analyser l'écosystème aquatique,
- Appliquer les textes législatifs régissant le milieu aquatique et l'activité aquacole,
- Différencier les techniques d'élevage en aquaculture,
- Gérer une entreprise aquacole,
- Etre capable d'analyser l'impact d'une production et de proposer des solutions pour la préservation de l'environnement,
- Mettre en place une politique de qualité dans les secteurs de la production et de la valorisation des poissons et produits de la mer,
- Etre capable de s'exprimer et de communiquer.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

- A - Agriculture, Aquaculture, Pêche
- R - Commerce
- S - Hôtellerie, restauration, alimentation
- Z1 - Entrepreneur
- W - Enseignement, formation

Types d'emplois accessibles

Ces emplois/métiers s'exercent au sein d'entreprises productrices de poissons, de coquillages, de crustacés, etc., en relation avec différents intervenants (services vétérinaires, techniciens conseils, clients, ...).

Ces emplois varient selon le secteur (conchyliculture, pisciculture, aquaculture marine, aquariologie ...) et les saisons.

Ces emplois peuvent s'exercer les fins de semaine, jours fériés, de nuit et être soumis à des astreintes. Les activités s'effectuent à l'extérieur, en atelier (conditionnement, ...) et peuvent impliquer la manipulation de charges.

Cadre responsable de production d'une entreprise ou d'un atelier de valorisation des produits aquacoles

Cadre responsable qualité en entreprise ou atelier de transformation

Collaborateur en bureau d'étude

Technicien d'organismes de recherche

Animateur d'organismes professionnels

Enseignant technique responsable d'installations pédagogiques

Conseiller/consultant dans les domaines de l'eau et de l'aquaculture

Codes des fiches ROME les plus proches :

H2502 : Management et ingénierie de production

K2111 : Formation professionnelle

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composants de la certification :****UE1** - Economie du secteur - 3ECTS - 30 heures**UE2** - Economie d'entreprise, Management-Ingénierie, Anglais des affaires - 6 ECTS- 60 heures**UE3** - Droit de l'environnement - 3ECTS - 30 heures**UE4** - Hydro écologie des eaux continentales et marines - 3 ECTS - 30 heures**UE5** - Technologies aquacoles, Traitement des effluents - 6 ECTS - 80 heures**UE6** - Technologies aquacoles, Génie aquacole, Pathologie, Génétique, Physiologie - 9 ECTS - 90 heures**UE7** - Biochimie et microbiologie appliquées, Techniques de valorisation des produits - 3 ECTS - 30 heures**UE8** - Législation de la qualité, Techniques de valorisation, Gestion financière, Traçabilité, Certification - 3 ECTS - 40 heures**UE9** - Projet tutoré - 12 ECTS - 120 heures**UE10** - Stage et mémoire de stage - 12 ECTS - 14 semaines**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par candidature individuelle	X		Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X		Enseignants chercheurs et professionnels Deux jury VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n°44 du 09/12/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 22/03/2005 relatif aux habilitations de l'université de Savoie à délivrer les diplômes nationaux.

Arrêté du 04/10/2011 relatif aux habilitations de l'université de Chambéry à délivrer les diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

Autres sources d'information :

<http://www.cism.univ-savoie.fr>

<http://www.poisly.org>

<http://www.iut-acy.univ-savoie.fr/>

<http://www.univ-savoie.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry]

Université de Savoie, 27 rue Marcoz, 73011 CHAMBERY CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Lycée Agricole Privé de Poisy, 74330 Poisy

Université de Savoie, UFR CISM, 73376 Le Bourget du Lac Cedex

Historique de la certification :

Certification précédente : Agronomie spécialité Aquaculture : gestion de la qualité et de l'environnement